

Réf: Dossier 329432

## Avis de constitution

### SOCIETE « TOP OPTIQUE » en abrégé « TO »

Siège Abidjan Cocody Angré Château dans la ruelle  
Fondasso ; 13 BP 1717 ABIDJAN 13 ; Lot : 100 ; Ilot : 1 ;  
Section : DP ; Parcelle : 1279 ; Cel : 07 07 12 13 18, Lot  
100, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOP OPTIQUE » en abrégé « TO »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tout autre pays étranger :

- ACHAT ET VENTE DE LUNETTES ET DE VERRES PHARMACEUTIQUES

- ACHAT ET VENTE D'ACCESSOIRES DE MONTURES (CORDONS, ETUIS)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Château dans la ruelle

Fondasso ; 13 BP 1717 ABIDJAN 13 ; Lot : 100 ; Ilot : 1 ;  
Section : DP ; Parcelle : 1279 ; Cel : 07 07 12 13 18, Lot  
100, Ilot 1

Dirigeant(s) M DIOMANDE NAMORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06589 du 24/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45216/GTCA/RC/2024 du 24/07/2024

